ECOLE DE CONDUITE ADOMI((CILE

88 150 THAON LES VOSGES

N° de siret : 85252315800016

N° agrément : E 1908800050



03



67 34 11 11

adomi.cile150@ gmail.com

PARCOURS DE FORMATION

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui, demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité, de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En vous engageant dans cette formation à la conduite et à la sécurité routière, au travers de la signature du contrat, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant :

- Parcours théorique

La formation théorique basée sur des questions « d'entrainement au code » pourra être suivi à votre rythme soit dans les locaux de votre école de conduite avec un support média tel qu'un DVD, avec un enseignantou encore via internet (avec option d'achat pour l'accès).

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de votre école de conduite et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans et hors de l'établissement.

En fonction de votre emploi du temps et en respectant les créneaux horaires, vous assistez aux cours à votre convenance.

- Parcours pratique

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroule sous le format de l'alternance.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- ¤ En ville
- ¤ En rase campagne
- ¤ Sur autoroute
- p De nuit (en période hivernale)